



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

## CORRESPONDANCES REFERENTIEL

CAPACITES	COMPETENCES	INDICATEURS D'EVALUATION	QUESTIONS
C1 S'INFORMER ANALYSER DECIDER	C12 Observer les situations, les sites, établir un diagnostic  C13 Déterminer les priorités d'action	<input type="checkbox"/> description exacte et précise <input type="checkbox"/> repérage des personnes en situation de recherche, de demande <input type="checkbox"/> Enoncé des facteurs de perturbations, de risques et estimation de leurs conséquences <input type="checkbox"/> pertinence de l'évaluation de la situation et justification du degré d'urgence de l'intervention <input type="checkbox"/> Inventaire argumenté des solutions possibles <input type="checkbox"/> Justification des choix d'intervention	Q1/Q2/Q3
C2 COMMUNIQUER NEGOCIER	C23 Participer au travail d'équipe Situer sa fonction et les limites de ses compétences	<input type="checkbox"/> pertinence des interventions et de l'argumentation, respect et prise en compte des autres intervenants <input type="checkbox"/> Respect des fonctions et des rôles des différents partenaires	Q4
C3 ACCOMPAGNER REALISER	C32 Participer à la mise en œuvre de projets  C36 Rendre compte des situations observées, des informations collectées	<input type="checkbox"/> explicitation des finalités d'un projet au regard de ses contenus <input type="checkbox"/> présentation précise et justifiée des points à prendre en compte lors de la réalisation, par rapport à l'objectif <input type="checkbox"/> présentation et justification des éléments principaux de l'action par rapport aux besoins, aux objectifs  <input type="checkbox"/> Signalement concis, précis, fidèle dans un langage correct <input type="checkbox"/> Choix pertinent du support de communication et du destinataire	Q2/
C4 ORGANISER EVALUER	C41 Planifier son travail et s'adapter à une situation non prévue	<input type="checkbox"/> Chronologie pertinente des différentes activités et sa justification <input type="checkbox"/> Circuit rationnel <input type="checkbox"/> Hiérarchisation correcte des urgences <input type="checkbox"/> Proposition adaptée en tenant compte de la situation imprévue <input type="checkbox"/> Signalement rapide	Q2/Q5
SAVOIRS ASSOCIÉS	S1 Environnement social et économique S2 Structures employeurs et partenaires  S3 Cadre juridique  S4 Problèmes de santé publique et prévention S5 Techniques professionnelles S51 / S52 / S53 / S54 / S55	<input type="checkbox"/> Réponses aux problèmes de la ville <input type="checkbox"/> les publics : enfants / adolescents / adultes / Victimes <input type="checkbox"/> Cadre administratif et territorial <input type="checkbox"/> Services de sécurité, services d'urgence <input type="checkbox"/> Structures d'animation et de loisirs <input type="checkbox"/> Structures et mesures en faveur du partenariat <input type="checkbox"/> La responsabilité <input type="checkbox"/> Les infractions <input type="checkbox"/> la poursuite pénale <input type="checkbox"/> les juges et auxiliaires de justice <input type="checkbox"/> les mesures pénales et la réparation civile <input type="checkbox"/> Pathologies à incidences sociales <input type="checkbox"/> Structures sanitaires spécialisées <input type="checkbox"/> Techniques de communication écrites <input type="checkbox"/> Techniques de communication orales <input type="checkbox"/> Sécurité des personnes et des biens <input type="checkbox"/> Protection du cadre de vie <input type="checkbox"/> Outils et méthodes	Q1/Q2/Q3/Q4/Q5

<b>CAP spécialité : Agent de prévention et de médiation</b> Code spécialité : 50 340 02	<b>Durée :</b> 2h00	<b>Session</b> Juin 2008
<b>Epreuve : EP3 – Communication et organisation</b> Sujet n°	<b>Coefficient</b> 5	<b>Folio</b> 1/ 1

## EP3 : COMMUNICATION ET ORGANISATION

### **Situation:**

Vous êtes agent local de prévention, vous exercez vos fonctions dans le cadre d'une association "Ensemble pour la tranquillité" à Aulnay-sous-Bois (93). Vous êtes actuellement sur le dispositif "Régulation des entrées et sorties des écoles primaires et des collèges", vous intervenez dans une même journée sur le groupe scolaire André Malraux - 14 rue du Docteur Fleming et le collège Pablo Neruda - 4 rue du Docteur Fleming.

Vous êtes en fonction depuis 2 mois et travaillez en binôme. Aujourd'hui, à l'arrière d'un abri bus du collège, vous apercevez un élève entouré par trois autres visiblement de classe supérieure. Vous êtes à un trentaine de mètres, vous voyez le plus jeune donner quelque chose aux trois autres, qui le poussent, et lui donnent un coup au visage avant de partir en courant vers le complexe sportif, l'adolescent se retrouve à terre. Vous vous rapprochez en courant, l'enfant se relève, il présente toujours un important saignement de nez.

### **Questions:**

Lire attentivement les questions. Prendre connaissance des annexes, puis répondre aux questions.

- 1- Identifier le problème rencontré.
- 2- Expliquez votre intervention dans un ordre logique en tenant compte du degré d'urgence et de la présence de votre collègue.
- 3- Indiquer les causes possibles de cette agression.
- 4- Le problème que vous avez eu à régler a permis de faire émerger un projet (cf annexe n°2). Vous participez à une réunion le concernant:
  - Illustrer par un exemple d'action les objectifs 1 et 3.
  - Dans le cadre de l'action proposée pour l'objectif 2, indiquer 2 actions auxquelles vous participez.
  - Présenter la nature de vos interventions.
- 5- Nous sommes samedi, vous devez rendre votre planning à votre coordonnateur:
  - Complétez votre planning (cf. annexe n°1 et n°3) en indiquant les horaires et les activités sur la base de 35 heures.
  - Délimiter votre territoire d'intervention sur le plan en annexe 4.
  - Indiquer et justifier les actions réalisées en dehors des entrées ou des sorties de l'école et du collège, en utilisant l'annexe 4.

<b>CAP spécialité : Agent de prévention et de médiation</b> Code spécialité : 50 340 02	<b>Durée :</b> 2h00	<b>Session</b> Juin 2008
<b>Epreuve : EP3 – Communication et organisation</b> Sujet n°	<b>Coefficient</b> 5	<b>Folio</b> 1 / 7

## Annexe 1 : Fiche de poste = Agent local de prévention

### Contexte global :

Compte tenu de problématiques communes à plusieurs acteurs, une association a été créée en février 2000 par un groupe d'entreprises de service public, soutenu par une volonté forte de la ville de Aulnay-sous-Bois. L'association « Ensemble pour la tranquillité » réunit différents acteurs publics de la ville locale : la collectivité territoriale, la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP), l'Education Nationale ou encore Electricité de France, ou des bailleurs sociaux.

Cette association a pour objet de conduire entre autres des actions territorialisées et ciblées, destinées à améliorer la tranquillité et prévenir des actes d'incivilités et de délinquance.

Les activités de l'association se définissent en terme d'accompagnement, d'information, de sécurisation, de gestion du territoire ou de partenariat pour élaborer et mener des projets. Les zones d'intervention privilégiées sont les espaces ouverts au public (réseaux de transport, activités de gestion urbaine ou espaces publics de cités d'habitat social,...)

C'est un système partenarial et mutualisé de mise en place d'équipes d'agents de prévention sur des espaces publics urbains, assurant une régulation, une animation et une médiation de proximité.

Pour réaliser ces objectifs, l'association a créé 4 dispositifs de proximité sur la ville d'Aulnay-sous-Bois et ses environs.

Chacun des dispositifs est composé d'une équipe d'agent de prévention (entre 10 et 25 par équipe, travaillant en binôme avec une radio et possédant l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours)) et chacune est sous la responsabilité d'un encadrant technique et d'un coordinateur.

**Dispositif concerné : Régulation** des entrées et sorties des collèges et écoles primaires.

**Personnel concerné : 4 agents (=2 binômes)**

<b>CAP spécialité : Agent de prévention et de médiation</b> Code spécialité : 50 340 02	<b>Durée :</b> 2h00	<b>Session</b> Juin 2008
<b>Epreuve : EP3 – Communication et organisation</b> Sujet n°	<b>Coefficient</b> 5	<b>Folio</b> 2 / 7

## Annexe 1 (suite): Fiche de poste = Agent local de prévention

### Missions :

- ▶ Présence sécuritaire sur les passages piétons aux abords des écoles
- ▶ Présence active sur les alentours des écoles et collèges (ex : complexes sportifs) entre les cours
- ▶ Réguler les entrées dans les bus



- ▶ Participation aux projets des établissements scolaires (Participation aux réunions avec les enseignants, administrateurs,...).
- ▶ Présence préventive lors manifestations scolaires (ex : carnaval, certaines sorties, kermesse,...).
- ▶ Intervention dans les écoles sur la sécurité routière.
- ▶ Intervention ponctuelle (ex : enquête collègue sur ressenti des collégiens)
- ▶ Suivi des dégradations sur la voie publique

**Partenaires :** Ce dispositif fonctionne en collaboration avec différents services (Police Municipale, service technique et service culturel, gendarmerie, les pompiers, les établissements scolaires, les transports en commun,...).

### Organisation des horaires de l'agent (planning différent chaque semaine) :

- 35 heures par semaine = 29h sur le terrain + 6h (à répartir sur la semaine) pour transmission info / réunions du service / partenariat / participation à des sorties, ...
- Alternance entre horaires du matin et d'après-midi pour lundi, mardi, jeudi et vendredi
- Horaires du matin sur le terrain : 6h de 7h40 à 13h40
- Horaires d'après-midi sur le terrain: 4h de 13h30 à 17h30
- Mercredi de 7h40 à 13h10 sur le terrain (car seulement collège)
- Samedi matin de 8h15 à 11h45 sur le terrain (car seulement école primaire)

### Etablissement concernés :

Le groupe scolaire André Malraux - 14 rue du Doct. Fleming

Le collège Pablo Néruda - 4 rue du Doct. Fleming

**Présence collège :** Entrées 7h40→8h10  
12h50→13h10

Sorties 11h50→12h10  
16h50→17h30

**Présence école :** Entrées 8h15→8h35  
13h15→13h35

Sorties 11h30→11h45  
16h30→16h45

<b>CAP spécialité : Agent de prévention et de médiation</b> Code spécialité : 50 340 02	<b>Durée :</b> 2h00	<b>Session</b> Juin 2008
<b>Epreuve : EP3 – Communication et organisation</b> Sujet n°	<b>Coefficient</b> 5	<b>Folio</b> 3 / 7

**Annexe 2 : Fiche d'Elaboration Projet Prévention 2007/2008 n°8**

<p><b>Initiateurs du projet :</b> Association « Ensemble pour la tranquillité » en collaboration avec la mairie de Aulnay-sous-Bois (Service Prévention et Sécurité de la ville), après une demande du collègue Pablo Neruda</p> <p><b>Partenariat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil Général,</li> <li>• Gendarmerie Nationale (brigade de prévention de la délinquance juvénile, BPDJ),</li> <li>• 2 éducateurs PJJ</li> <li>• Autorités judiciaires (Juge des enfants),</li> <li>• Education Nationale</li> <li>• Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de la Seine-St-Denis</li> <li>• Education Nationale</li> <li>• Collège Pablo Neruda (Aulnay-s-s-Bois)</li> <li>• La principale adjointe et 2 aides éducateurs du collège</li> <li>• Troupe de théâtre « Amalgame »,</li> <li>• Professionnels d'une société de tournage « Commun'Image »</li> </ul>	<p align="center"><b>Contexte du projet</b></p> <p>☐ Aulnay-sous-bois est une ville de 80 030 habitants, située à 20 km de Paris en Seine-Saint-Denis. Elle est confrontée à une délinquance de voie publique et à une multiplication des actes d'incivilités.</p> <p>☐ Depuis environ 6 mois les incivilités, les actes de violences scolaires et en particulier le racket, se multiplient sur le collège Pablo Neruda – 4 rue Doct. Fleming - 93600 Aulnay-sous-Bois.</p>
	<p align="center"><b>Objectif principal</b></p>
	<p>Prévenir la délinquance, les déviances et les incivilités chez les collégiens mais aussi chez les enfants de classes primaires.</p>
	<p align="center"><b>Objectifs</b></p>
	<p>1♦ Amener chez les adolescents une prise de conscience de ce qu'est la délinquance juvénile et du traitement / des sanctions la concernant</p> <p>2♦ Amener chez les adolescents une prise de conscience des incivilités, du racket et des violences scolaires par le biais des images</p> <p>3♦ Développer chez eux l'observation et l'amélioration des comportements vis-à-vis de leur environnement</p> <p>4♦ Amener ceux-ci à être à leur tour agents de prévention auprès des plus jeunes et de leurs proches, les aider à être des relais pour la transmission de nouvelles habitudes permettant d'améliorer le cadre de vie.</p>
<p align="center"><b>Piste de fonctionnement : Objectif 2</b></p>	
<p align="center"><b>Amener chez les adolescents une prise de conscience des incivilités, du racket et des violences scolaires par le biais des images</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tournage d'un film pédagogique intitulé « La loi du silence ».</li> <li>• L'opération débiterait au mois d'octobre 2007.</li> <li>• La réalisation du film proprement dite se déroulera en novembre 2008.</li> <li>• La présentation du film sera possible à partir d'avril 2009.</li> <li>• Le scénario sera proposé par l'association « Ensemble pour la tranquillité » avec le concours de la Brigade de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ) de Aulnay-sous-Bois.</li> <li>• L'écriture des dialogues sera confiée à des élèves de 5<sup>ème</sup> (classes posant des problèmes de comportement) sous la direction de l'adjointe du principal et des 2 aides éducateurs durant l'année scolaire 2007 /2008.</li> <li>• La mise en scène sera confiée à la troupe de théâtre « Amalgame ».</li> <li>• Certains de ces élèves de 5<sup>ème</sup> participeront pendant leur année de 4<sup>ème</sup> au tournage du court-métrage.</li> <li>• Remarque : des élèves posant problème lors des entrées ou des sorties, ou au quotidien dans le collège pourront être intégrés au projet.</li> <li>• Le tournage sera réalisé par la société « Commun'Image »</li> <li>• Des élèves de 4<sup>ème</sup> réaliseront le générique du court-métrage.</li> <li>• La mise en forme sera supervisée par le personnel de l'Education Nationale, en concertation avec la BPDJ.</li> <li>• Des scènes seront tournées au Tribunal pour enfants.</li> </ul>	

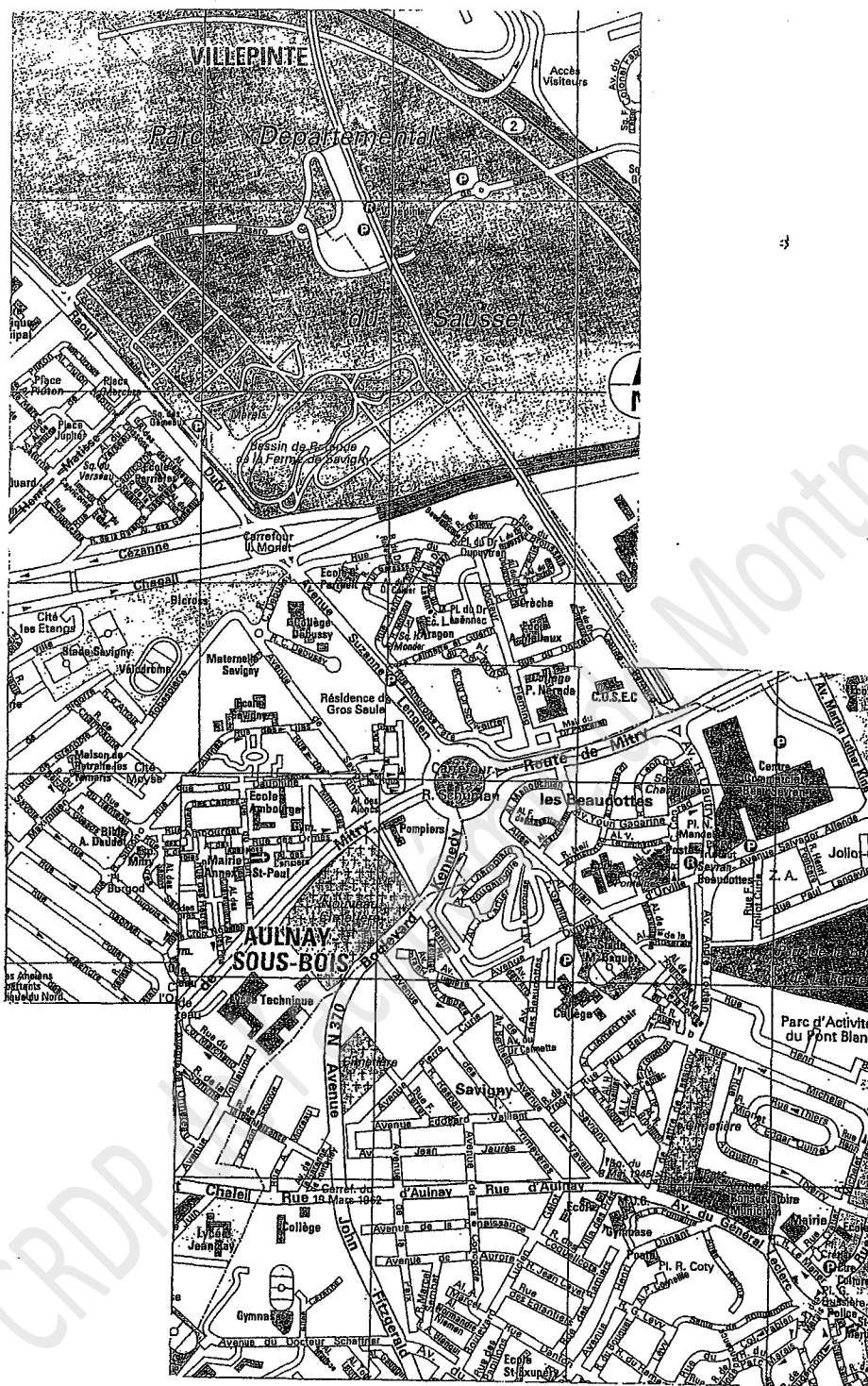
<p><b>CAP spécialité : Agent de prévention et de médiation</b> Code spécialité : 50 340 02</p>	<p><b>Durée :</b> 2h00</p>	<p><b>Session</b> Juin 2008</p>
<p><b>Epreuve : EP3 – Communication et organisation</b> Sujet n°</p>	<p><b>Coefficient</b> 5</p>	<p><b>Folio</b> 4 / 7</p>







# Annexe 4 : Plan du quartier



<b>CAP spécialité : Agent de prévention et de médiation</b> Code spécialité : 50 340 02	<b>Durée :</b> 2h00	<b>Session</b> Juin 2008
<b>Epreuve : EP3 – Communication et organisation</b> Sujet n°	<b>Coefficient</b> 5	<b>Folio</b> 7 / 7